ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 MARS 1993
13e CIRCONSCRIPTION du NORD (Dunkerque Est)



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Depuis 1988, j'assume la fonction de Député de la 13e Circonscription du Nord (Dunkerque Est).

Mes amis ont désigné démocratiquement Philippe NOUVEAU comme suppléant. Je me réjouis de ce choix. C'est un spécialiste des affaires économiques donc de **l'emploi**... et c'est justement **l'emploi qui nous préoccupe le plus**.

D'ailleurs, je souhaite et je défendrai ce point de vue à l'Assemblée Nationale, que le rôle de suppléant ne soit pas réduit à la durée d'une campagne électorale ou à un éventuel remplacement.

Après 5 ans, il est de mon devoir de vous présenter :

– le bilan de mon action de 1988 à 1993
– notre programme pour la période 1993-1998

Voyons le bilan

Dans la circonscription à Dunkerque, Leffrinckoucke, Uxem, Téteghem, Coudekerque, Coudekerque-Branche, **vous m'avez rencontré partout** dans vos manifestations communales ou associatives, dans mes permanences ou sur rendez-vous.

Vous m'avez beaucoup écrit. Je vous ai toujours répondu vous transmettant toutes mes interventions et leurs résultats. Parce que Député, j'ai obtenu de nombreuses solutions favorables à vos problèmes. Malheureusement, pas à 100%.

A Paris, dans les groupes de travail, à la Commission des Lois, dans l'hémicycle, j'ai participé **à l'élaboration de nombreuses lois... Trop de lois**.

J'ai cependant voté des textes dans les domaines les plus divers :

Social :
C.E.S. (Contrat Emploi Solidarité)
R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion)
C.S.G. (Contribution Sociale Généralisée)

Défense et Anciens Combattants :
Fonds Social pour les Anciens Combattants d'AFN

Aménagement du Territoire et de la Ville :
Loi d'Orientation sur la Ville

La vie publique :
Loi anti-corruption
Loi sur le financement des campagnes électorales

L'environnement :
Sites sensibles
Loi sur les déchets
Loi sur le littoral

L'Éducation :
Réforme des fonctionnements pédagogiques de nos établissements, de la formation des enseignants

La Santé :
Maîtrise des dépenses
Équilibre du budget de la sécurité sociale
Qualité des soins

La Justice :
Réforme du Code Pénal

La Révision Constitutionnelle :
Congrès de Versailles

La Modernisation portuaire

Cette législature a maintenu un franc fort, a limité l'inflation à un taux très bas...
...pour ne citer que les points les plus importants.

Toutes les lois n'ont pas reçu le même accueil. Globalement, elles étaient nécessaires. Certaines se sont révélées salutaires pour nombre de nos concitoyens.

Je ne présente pas là un bilan d'autosatisfaction, mais **j'ai l'intime conviction d'avoir fait mon devoir**, compte-tenu de la discipline de groupe qui s'impose.

Dans l'avenir, elle devrait s'assouplir.

Comme **rien n'est jamais fini ni totalement satisfaisant,** il nous faut maintenant vous présenter notre programme.

Notre programme

Il porte essentiellement sur les problèmes non résolus ou insuffisamment résolus, à savoir :

L'emploi, le chômage... et l'avenir des retraites

La modernisation industrielle supprime des emplois donc des cotisations, ce qui met le système de retraite par répartition en péril.

Puisque **la machine remplace les hommes...** il faut **la faire payer, la taxer** tout en prévoyant une réforme de la taxe professionnelle. **La modernisation des moyens de production** permet de produire plus, plus vite et mieux. Cette super-production rapide dégage des **plus-values**, qui sont actuellement **mal réparties**.

La part faite aux salariés, aux salaires donc à l'emploi est trop faible. **Il faut répartir ces richesses autrement**.

Le logement social :

Augmentation des crédits au logement aidé (PLA), favorable aux entreprises de travaux publics... donc à l'emploi.

La santé et la sécurité sociale :

L'équilibre entre secteurs publics et privés, la maîtrise des dépenses sans restriction des soins et des prestations.

Social :

Création de structures d'accueil pour les personnes dépendantes et du salaire parental.

L'Environnement :

Lutte contre la pollution de l'air, de l'eau.

Les établissements publics doivent montrer l'exemple à l'industrie et à l'agriculture.

La population, collectivement et individuellement, doit participer à cette lutte avec prise de conscience à l'échelle de l'Europe.

Sécurité publique :

Rendons aux Maires les pouvoirs qu'ils ont perdus depuis 1942 : possibilité de donner des ordres aux forces de police dans des cas bien précis d'urgence et de délinquance répétitive.

Sécurité internationale :

Continuer le désarmement nucléaire et conforter la mission de l'ONU.

Pour atteindre ces objectifs, **donnons aux Députés les pouvoirs qu'ils n'ont plus du fait de la Constitution de 1958 qu'il faut moderniser.**

Moins de lois pour les faire mieux, des lois cadres laissant plus grande place au pouvoir réglementaire et aux décrets d'application. **L'initiative parlementaire** (propositions de lois) doit être renforcée par rapport aux projets de lois gouvernementaux. **Équilibrer les rôles des Assemblées et celui du Gouvernement.**

Le Gouvernement ne doit plus être seul maître de l'ordre du jour de l'Assemblée.

Modification du fonctionnement de l'Assemblée Nationale : siéger dix mois par an à raison de deux jours par semaine et non plus durant deux sessions déterminées par la Constitution.

Ainsi, **le Député pourra mieux se partager entre Paris et sa Circonscription.**

Ma réélection me permettra de présenter ces propositions. Je le ferai, contre vents et marées... à titre personnel s'il le faut.

Voilà donc notre double objectif :

Plus de liberté d'action et d'initiative pour le Député,

par rapport au Gouvernement

par rapport à ses propres structures

Pour mieux servir ses concitoyens

VOTEZ DÈS LE 21 MARS 1993



pour l'équipe

André DELATTRE,
Député de Dunkerque

Philippe NOUVEAU,
Suppléant

CANDIDATS DE L'ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRÈS AVEC LES SOCIALISTES

Édinord

Vu les candidats